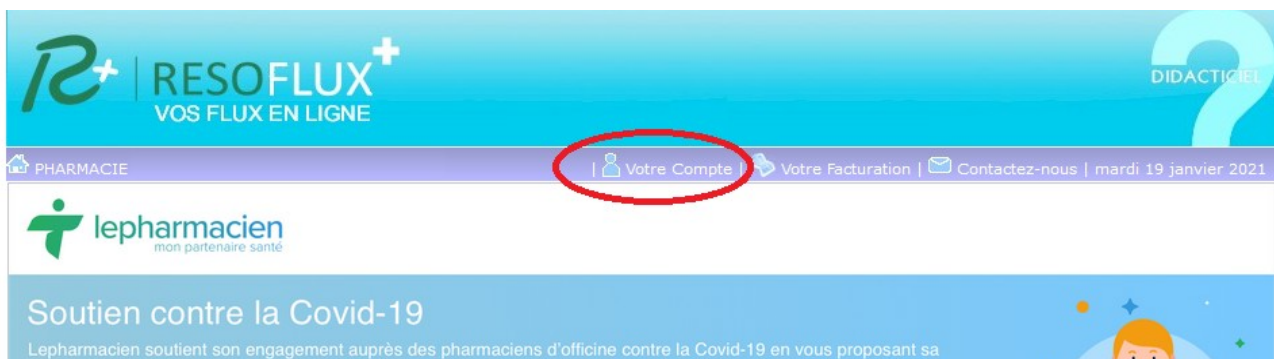


RESOPHARMA MET A VOTRE DISPOSITION UN OUTIL DE CONSTITUTION DE FACTURE PERMETTANT DE GENERER AUTOMATIQUEMENT LES FACTURES D'INDEMNITES CONVENTIONNELLES AU FORMAT PDF PRETES A ETRE IMPRIMEES ET ENVOYEEES.

A CET EFFET CONNECTEZ VOUS A RESOPHARMA : [HTTP://WWW.RESOPHARMA.FR](http://www.resopharma.fr)

Une fois authentifier sur « RESOFLUX » (Espace abonné)

1/ « Votre compte »



2/ Défraiements conventionnels → « ACCES AU SERVICE »



Si l'encart ne s'affiche pas correctement (cadre noir), c'est que vous n'avez pas installé les dernières mises à jour.

Essayez quand même de cliquer dans le cadre.

3/ « CONSTITUER VOS FACTURES »


| Fermer

Messages TransInfo
Service TransRib
Rejets Résopharma
Défraiement Conv.

--> Accueil Espace Information Abonné
| Utilisateur : PHARMACIE CAHOREAU SARL (532008182)

Convention Cadre Nationale de délégation de paiement des dépenses pharmaceutiques.

Pour les échanges de données informatisées entre les Pharmaciens et l'Assurance Maladie Complémentaire la convention nationale prévoit que :

- Le coût de l'échange des données est à la charge de l'A.M.C. Ce coût est fixé à 0,05 € TTC ou 0,03 € TTC par facture. Il ne s'applique pas aux dossiers " papier ".
- Ce défraiement sera réglé, sur présentation d'une facture justificative, au pharmacien ou à son mandataire (concentrateur), selon une fréquence qui ne pourra excéder une année.

▶ RETROCESSIONS DES INDEMNITES PAR RESOPHARMA

Résopharma offre sans frais à ses abonnés, le service de facturation collective des organismes d'assurance maladie complémentaires pour le recouvrement des indemnités de télétransmission pris en charge par les organismes ayant passé convention. Seuls les organismes ayant signés avec Résopharma un protocole d'accord relatif à la facturation de l'indemnité de télétransmission font l'objet d'une facturation collective et d'une retrocession des défraiements reçus.

La retrocession de ces défraiements s'opère automatiquement par déduction individuelle sur le montant de votre facture mensuel Résopharma, au prorata du nombre de feuilles de soins télétransmises, pour lesdits organismes complémentaires.

La retrocession intervient en déduction de la facturation du mois M+2 par rapport au mois M de facturation collective pour les défraiements conventionnels (délais de recouvrement par Résopharma).

➤ **Consulter :** [Liste des organismes avec facturation collective](#)

▶ FACTURATION INDIVIDUELLE DES INDEMNITES

Pour les organismes qui ont refusé la signature du protocole d'accord pour la facturation collective, c'est au pharmacien lui-même de procéder à la facturation de l'organisme.

FACTURATION INDIVIDUELLE

Facturation à effectuer individuellement par le pharmacien.

▶ CONSTITUER VOS FACTURES

Constituer et imprimer la facture en ligne de votre pharmacie ?

Défraiement indivi-PLUS

MANDATER RESOPHARMA POUR L'ENVOI DE VOS FACTURES DE DEFRAIEMENTS INDIVIDUELLES !


Pour 1 CHT par courrier

RESOPHARMA FACILITE VOTRE FACTURATION !

Résopharma se charge pour vous de constituer et d'envoyer par courrier vos factures de défraiements individuelles.

▶ MANDATER RESOPHARMA




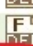

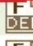
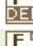
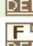


4/ CLIQUER SUR « F DEF »


| Fermer

Messages TransInfo
Service TransRib
Rejets Résopharma
Défraiement Conv.

<< Accueil | » Organismes sans protocole
| Utilisateur : PHARMACIE CAHOREAU SARL (532008182)

---- ORGANISMES SANS PROTOCOLE DE FACTURATION COLLECTIVE ----

Nom de l'organisme	Code RC	Date Convention	Mont TTC PEC/fact	Etat Protocole	
ACTIL FRONTALIERS	69906121	24-02-2005	0,05 €	Refus Fact. collective	
ALMERYS	98532001	01-01-2016	0,03 €	Refus Fact. collective	
DIRECT MUTUELLE	06904940	05-04-2011	0,05 €	Refus Fact. collective	
FOURMIES	59019349	15-01-2004	0,05 €	Refus Fact. collective	
GFA CARAIBES	75048538	20-09-2016	0,05 €	Refus Fact. collective	
I-SANTE	00733931	01-01-2011	0,03 €	Refus Fact. collective	
MHA (Mutuelle Centre Hospitalier Ales)	44309860	21-03-2016	0,05 €	Refus Fact. collective	
MUCS	75002248	28-01-2002	0,05 €	Refus Fact. collective	
MUTUELLE ALTASSURA	00403032	01-01-2016	0,05 €	Refus Fact. collective	
MUTUELLE DE L'HOTELLERIE ET RESTAURATION	13912613	31-03-2011	0,05 €	Refus Fact. collective	

Information

➤ **Nombre de résultat :**
Il y a 15 organisme(s)

▶ ACCES AUX FACTURES

Défraiement indivi-PLUS

MANDATER RESOPHARMA POUR L'ENVOI DE VOS FACTURES DE DEFRAIEMENTS INDIVIDUELLES !

Pour 1 CHT par courrier

RESOPHARMA FACILITE VOTRE FACTURATION !

Résopharma se charge pour vous de constituer et d'envoyer par courrier vos factures de défraiements individuelles.

5/DEFINIR LA PERIODE SOUHAITEE


| Fermer

Messages TransInfo
Service TransRib
Rejets Résopharma
Défraiement Conv.

<< Accueil | > Facturation des défraiements
| Utilisateur : PHARMACIE CAHOREAU SARL (532008182)

----- FACTURATION DES DEFRAIEMENTS -----

I-SANTE <<< [Retour liste](#)

✉ 137 rue d'Arguesseau
92641 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Tel : 08 20 03 12 43
Fax : 01 49 09 79 29
Email : contact-ps@tp-isante.fr
Web : <http://www.tp-isante.fr>

Code télétransmission : 00733931
Date convention : 01-01-2011
Etat Protocole : Facturation collective Refusée

FACTURATION INDIVIDUELLE

» **Modalités :**
Utilisez le module de constitution de facture ci-contre qui calcul automatiquement le nombre de factures que vous avez télétransmis pour une période donnée.
Note : La période facturée ne peut excéder une année.

» **Conseil :**
Afin de faciliter le paiement par l'organisme, nous vous conseillons fortement de facturer une année complète de janvier à décembre de la même année.

PREPARATION DE LA FACTURE

Veillez sélectionner la période à facturer
(par défaut l'année précédente est pré-sélectionnée)


De Janvier ▼ 2019 ▼ A Décembre ▼ 2019 ▼

Factures Archivées

Consulter vos factures archivées pour cette organisme au format pdf.

AUCUNE FACTURE

6/VALIDER LE FORMAT D'IMPRESSION


| Fermer

Messages TransInfo
Service TransRib
Rejets Résopharma
Défraiement Conv.

<< Accueil | > Facturation des défraiements
| Utilisateur : PHARMACIE CAHOREAU SARL (532008182)

----- FACTURATION DES DEFRAIEMENTS -----

I-SANTE <<< [Retour liste](#)

✉ 137 rue d'Arguesseau
92641 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

Tel : 0 820 03 12 43
Fax : 01 49 09 79 29
Email : contact-ps@tp-isante.fr
Web : <http://www.tp-isante.fr>

Code télétransmission : 00733931
Date convention : 05-07-2007

FACTURATION INDIVIDUELLE

» **Modalités :**
Utilisez le module de constitution de facture ci-contre qui calcul automatiquement le nombre de factures que vous avez télétransmis pour une période donnée.
Note : La période facturée ne peut excéder une année.

» **Conseil :**
Afin de réduire vos couts d'envoi, nous vous conseillons de facturer une année complète.

Janvier 2010 à Décembre 2010

Mois	Nombre de factures transmises
Janvier 2010	9
Fevrier 2010	10
Mars 2010	11
Avril 2010	9
Mai 2010	12
Juin 2010	15
Juillet 2010	14
Aout 2010	5
Septembre 2010	15
Octobre 2010	5
Novembre 2010	10
Décembre 2010	10
TOTAL :	125

MONTANT A FACTURER : **6,25 Euro TTC**

GENERATION DE LA FACTURE

- Choisissez le format du document qui sera généré. (pdf par défaut)
- Cliquez sur "Envoyer" pour créer la facture.
Il vous suffira d'imprimer la facture ainsi constituée automatiquement.
NOTE : La facture sera automatiquement archivée.

Format du document : PDF ▼

Factures Archivées

Consulter vos factures archivées pour cette organisme au format pdf.

AUCUNE FACTURE

I-SANTE
Service Gestion des professionnels de Santé
137 rue d'Arguesseau
92641 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX

NIMES le, Lundi 23 Mai 2011

Réf/Orga : 00733931

OBJET : Défraiement du coût des échanges électroniques

Madame, Monsieur,

Conformément à la convention cadre nationale de délégation de paiement conclue le 05/07/2007 entre la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France (FSPF) et votre organisme, relatif à la prise en charge du coût de la télétransmission fixé à 0,05 Euros TTC, soit 0,041806 Euro HT par facture, veuillez trouver ci-dessous la facture concernant les envois effectués par mon officine pour la période indiquée.

FACTURE DEFRAIEMENT

Période de Janvier 2010 à Décembre 2010

Nombre de factures transmises par mois	Qty	Prix unitaire HT	Montant HT	TVA 19,6 %	Montant TTC
--	-----	------------------	------------	------------	-------------